



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 7 juillet 2023

Mort de Nahel : l'Éducation nationale détourne le regard

Les réactions de colère qui se sont fait entendre après la mort de Nahel, tué par la police, ont mis au jour la ségrégation sociale et raciale que connaissent les quartiers populaires. Elles mettent en évidence l'échec des politiques publiques et la casse des services publics, y compris d'éducation.

Pourtant, plutôt qu'à un vrai débat sur les moyens à mobiliser pour mettre fin à cette ségrégation, on assiste à une surenchère de discours et de propositions réactionnaires venant du gouvernement comme des forces politiques de droite et d'extrême droite. Ces discours recyclent notamment les vieilles menaces de priver les familles des personnes arrêtées d'aides sociales ou mettent en accusation les populations immigrées. Pour SUD éducation, c'est bien la politique antisociale du gouvernement et la propagation dans la société des idées racistes de l'extrême-droite qui sont responsables de la colère des quartiers populaires. Quand on appauvrit et discrimine des populations, on attise la révolte.

Alors que les juges ordonnent des placements en détention provisoire ou des contrôles judiciaires et que les tribunaux condamnent les jeunes personnes, y compris des mineur-es, qui se sont révoltées dans les quartiers populaires à des peines de prison ferme, le ministère de l'Éducation nationale est lui incapable de penser sa responsabilité.

Pourtant la France est, l'un des pays de l'OCDE où l'origine socio-économique des élèves est la plus déterminante dans les résultats scolaires.

La sortie des lycées de l'éducation prioritaire en 2014 et la politique de casse de l'éducation prioritaire ont considérablement dégradé le service public d'éducation dans les quartiers populaires. Le plan "Quartiers 2030" et les récentes annonces de Macron, comme les précédents dispositifs tels que les Contrats

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



d'Accompagnement Locaux et les Cités éducatives, ne sont que des vitrines pseudo sociales qui cachent mal l'abandon du service public d'éducation dans les quartiers populaires.

La politique de "mixité sociale" du Ministre Pap Ndiaye ne permet pas de réduire les inégalités sociales, elle se contente de promettre à l'enseignement privé de nouveaux cadeaux, alors même que l'enseignement privé est largement responsable du manque de mixité puisque 40% des élèves de milieux favorisés y sont scolarisé·es. Pourtant l'enseignement privé est financé à 73% par de l'argent public.

Pour SUD éducation, la mort de Nahel et les révoltes qui ont suivi obligent l'Éducation nationale à prendre ses responsabilités : les Rectorats doivent intervenir pour protéger les élèves poursuivi·es et doivent échanger avec les représentant·es des personnels pour déterminer les moyens dont l'éducation prioritaire a besoin.

La répression policière et judiciaire, qui se traduit notamment par les consignes de fermeté transmises aux magistrats, ne sera jamais une solution et SUD éducation revendique la libération des personnes arrêtées lors des révoltes des quartiers populaires et l'abandon de toutes les poursuites engagées à leur encontre.

Pour avoir une politique conséquente de réduction des inégalités, il est indispensable de la mener au niveau national et donc, d'une part, de réintégrer les lycées dans l'éducation prioritaire, d'autre part, d'abonder les dotations des établissements qui relèvent de l'Éducation prioritaire.

SUD éducation revendique pour les collèges et les lycées d'éducation prioritaire :

- **la réintégration des lycées dans l'éducation prioritaire**
- **le doublement des heures de marge pour les établissements en éducation prioritaire, y compris les lycées réintégrés**
- **un temps de concertation intégrées au service des enseignant·es (14h de cours/élèves + 3h de concertation**
- **1/9e de minoration de services pour tous les personnels de l'éducation prioritaire**

- **l'attribution immédiate des moyens nécessaires à l'ensemble des personnels de l'éducation (agents territoriaux, personnels médicaux sociaux, d'enseignement, de Vie scolaire...) en fonction des besoins réels territoriaux et sociaux.**
- **une carte élargie de l'éducation prioritaire intégrant les lycées et un label sur des critères nationaux et transparents**
- **la titularisation des personnels contractuels.**
- **la baisse du nombre d'élèves par classe avec 20 élèves en collèges, lycées professionnels, séries technologiques (STMG, STI2D, STL, STD2A) et 25 élèves en lycées généraux.**

Dans l'immédiat, nous appelons à rejoindre tous les rassemblements et marches, partout dans le pays.

Avec notre union syndicale Solidaires, nous appelons à des marches citoyennes le samedi 8 juillet dans toute la France et les territoires ultra-marins.

Avec notre union syndicale Solidaires , nous dénonçons l'arrêté d'interdiction de la marche du Comité vérité et justice pour Adama et nous appelons, à être à 15 heures place de la République ce samedi aux côtés d'Assa Traoré et du comité Vérité et Justice pour Adama.